



TARIFS

<i>Catégorie de membre</i>	<i>Age déterminant</i>	<i>Tarifs - Saison</i>
<i>Adulte / Couple **</i>	<i>18 ans →</i>	<i>150.- / 200.- **</i>
<i>Junior *</i>	<i>→ 17 ans</i>	<i>50.- ou gratuite *</i>
<i>Etudiant / Apprenti</i>	<i>→ 22 ans</i>	<i>50.-</i>
<i>Passif / Supporter</i>	<i>-- / --</i>	<i>A partir de 50.-</i>

** La cotisation pour les enfants de membre(s) "Adulte / Couple" - à l'école primaire - est à nouveau offerte. !*

*** Profitez de la cotisation pour couple à 200.-*

L'âge déterminant est fixé au 1er mars. Pas de finance d'entrée.

Cotisation maximum de 300.- par ménage (= Adulte ou Couple + enfants (Junior/Etudiant/Apprenti) jusqu'à 22 ans vivant sous le même toit).

Merci de régler votre cotisation d'ici **au 30 avril 2016** au plus tard, en mentionnant si possible les **noms et prénoms** de tous les membres inscrits ou de ramener la clé à la Mairie pour récupérer votre caution.

Hormis durant les cours organisés par le TCA, l'utilisation du court est exclusivement réservée aux membres du club. L'adhésion au TCA implique le respect des Statuts et du Règlement interne - affichés sur le panneau à l'entrée du court et disponibles sur le site.

Après réception du montant de la cotisation, le nouveau membre reçoit une confirmation du TCA et peut aller chercher une clé du court à la Mairie. La clé est gérée par la Mairie et est remise contre le versement d'une caution (150.- pour une clé par famille).

Coordonnées bancaires :

En faveur du Tennis Club Aire-la-Ville - 1288 Aire-la-Ville

IBAN CH66 8080 8008 4535 0759 4